

30 MAI 1958

Etat des
affaires

1/ Extension du réseau eau et électricité

Le Conseil approuve M. le Maire qui a mis à l'étude, un projet général d'extension de distribution d'eau et d'électricité dans la municipalité de la ville et dans certaines rues non canalisées. Cependant ce sera peut être difficile, modérément financement seront définitivement arrêtés de saison et aussi de guerre, financés communautaire. On cherchera aussi à utiliser les réseaux existants aménagés, élément de financement qui resteront à la charge des usagers.

2/ Éclairage Public

Afin d'éclairer certains quartiers de la commune et quelques rues du quartier de Tonillon, le Conseil décide d'autoriser M. le Maire à négocier avec M. Pétier, électricien, un marché de gré à gré limité à 450.000 francs. Les travaux et exécutions dont mentionnés sont en cours estimant l'échéance à

la date fixée sera imputée au crédit ch. XXIV, article 1 du B.P. 1951.

3. Construction d'un abri pour voyageurs.

Le Conseil décide de faire construire dans le village une arche entre le Boulevard de Berdague et le rue du Géronde, un abri léger en bâche destiné aux usages